



Roche Itée, Groupe-conseil

3075, ch. des Quatre-Bourgeois, bureau 300
Sainte-Foy, Québec, Canada G1W 4Y4
tél. : 418.654.9600
télé. : 418.654.9699
www.roche.ca

Le 25 janvier 2007



Monsieur François Delaître
Chargé de projet
Direction des évaluations environnementales
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS
Édifce Marie-Guyart, 6^{ième} étage, boîte 83
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Complément d'information sur l'étude d'impact du projet d'agrandissement du quai n°19
N./Dossier : 24536-350
V./Dossier : 3211-04-043

Monsieur Delaître,

En réponse à votre demande à propos de la réglementation de la Ville de Sorel-Tracy concernant la circulation des camions lourds sur son territoire, nous tenons à vous informer que ce règlement n'a pas encore été adopté et que l'information indiquée à la page 39 de l'étude d'impact disant que ce règlement a été adoptée au printemps 2006 est inexacte. En effet, des pourparlers sont toujours en cours entre la Ville de Sorel-Tracy et la municipalité de Saint-Joseph-de-Sorel quant au tracé qui devra être emprunté par la circulation lourde suite à l'adoption de ce règlement.

Tel que mentionnée dans le document de réponse aux questions et commentaires du ministère, le règlement propose de diriger les véhicules lourds voulant se rendre aux Forges de Sorel ou au Terminal Maritime Sorel-Tracy via une route industrielle située dans le parc industriel Ludger-Simard. Cette route mènerait ensuite à une entrée située à proximité des bâtiments des Forges de Sorel ou du Terminal Maritime Sorel-Tracy. La circulation lourde se poursuivrait par la suite sur les terrains privés de ces entreprises pour les camions désirant se rendre à l'une ou l'autre de celle-ci. Pour l'instant, les camions lourds désirant se rendre au Terminal Maritime Sorel-Tracy en provenance de l'autoroute 30 empruntent le chemin Saint-Roch et les rues Étienne/Cormier et Désiré à l'aller comme au retour.

Par ailleurs, nous attestons par la présente de la concordance des copies papiers et des copies sur support informatique des documents qui vous ont été acheminés dans le cadre de ce dossier, soit l'étude d'impact, les réponses aux questions et commentaires du ministère ainsi que le résumé de l'étude d'impact.



Enfin, le promoteur s'engage ici à remettre au ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs une copie des rapports qui seront produits dans le cadre du programme de suivi des travaux de compensation de l'aménagement du poisson proposés dans la baie du lot L.

En espérant que ces renseignements seront à votre entière satisfaction, nous vous prions d'agréer, Monsieur Delaître, l'expression de nos meilleures salutations.

Dominique Bélizaire, M.Sc. Env.
Chargée de projet
Roche Itée, Groupe-conseil

Normand Giroux
Vice-président Opérations
Terminal Maritime Sorel-Tracy